

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Appréciation du correcteur	
	Note : <input type="text"/>	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

REPÈRE

Diplôme National du Brevet - Session 2015

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Série Professionnelle

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet est composé de 13 pages :

- Première partie : HISTOIRE, notée sur 13 points
- Deuxième partie : GÉOGRAPHIE, notée sur 13 points
- Troisième partie : ÉDUCATION CIVIQUE, notée sur 10 points

Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points

Le candidat doit répondre sur le sujet et veiller à ne pas oublier des questions.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE

(13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. Quelle est la période du règne personnel de Louis XIV ? Cochez la bonne réponse.
(1 point)

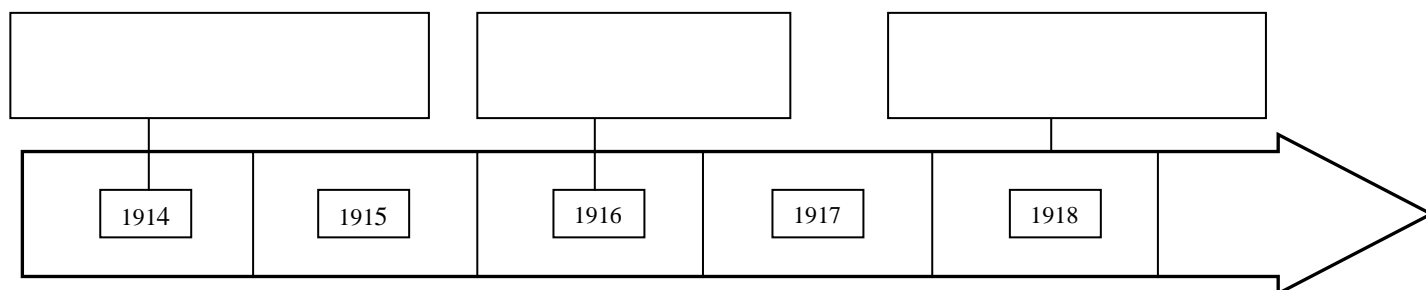
1661 – 1715

1799 – 1815

1852 -1870

2. Complétez la frise chronologique ci-dessous en situant correctement les trois événements suivants :

Bataille de Verdun, Armistice de la Grande Guerre, Début de la Première Guerre mondiale (3 points)



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. « La Seconde Guerre mondiale est une guerre d’anéantissement » ; citez deux aspects qui le montrent. (2 points)

-
.....
-
.....

4. Nommez la colonie française qui a obtenu son indépendance en 1962. (1 point)

.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Le général de Gaulle inaugure le premier sous-marin nucléaire français, le 29 mars 1967 à Cherbourg



Source : *site Internet de la Fondation Charles de Gaulle*

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

1. Identifiez le personnage au premier plan de la photographie : vous préciserez son nom et la fonction politique qu'il exerce à la date du document.

.....

.....

.....

2. Que désigne *le Redoutable* sur la photographie ?

.....

.....

3. Dans quel contexte international cet événement a-t-il eu lieu ? Cochez la bonne réponse.

la Première Guerre mondiale

la Seconde Guerre mondiale

la Guerre froide

4. À l'aide du document, identifiez le choix fait par le général de Gaulle pour réaffirmer la puissance française.

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

I. QUESTIONS (6 points)

1. Citez une grande région industrielle en France métropolitaine. (1 point)

.....
.....
.....

2. Dans la liste suivante, cochez la bonne réponse : (1 point)

- La plupart des territoires ultramarins sont des îles.
- La plupart des territoires ultramarins ne sont pas des îles.
- Tous les territoires ultramarins sont des îles.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

La France est la première destination touristique au monde, avec près de 83 millions de touristes en 2012. [...] Paris est la première destination touristique mondiale : à l'échelle de la métropole, Disneyland Paris, la tour Eiffel, et Notre-Dame sont les sites les plus visités. A l'échelle régionale, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon sont les principaux espaces d'accueil, derrière l'Île-de-France. On y trouve les principales stations de tourisme balnéaire (Côte d'Azur et côte languedocienne) et de tourisme montagnard (stations de ski des Alpes du Nord). Les autres littoraux sont moins fréquentés, de même que les moyennes montagnes. Les activités touristiques se concentrent également dans certaines villes : tourisme culturel dans des métropoles (Lyon, Nantes, Lille), autour d'un événement culturel (Avignon) ou d'un patrimoine historique exceptionnel (Carcassonne), tourisme religieux (Lourdes). Enfin, des sites touristiques se distinguent : Mont-Saint-Michel, Futuroscope de Poitiers, parcs à thèmes, etc...

Magali REGHEZZA-ZITT, *La France une géographie en mouvement*, La documentation française, novembre-décembre 2013

1- Relevez dans le document la première destination touristique mondiale.

.....

.....

2- Citez les deux littoraux français les plus fréquentés.

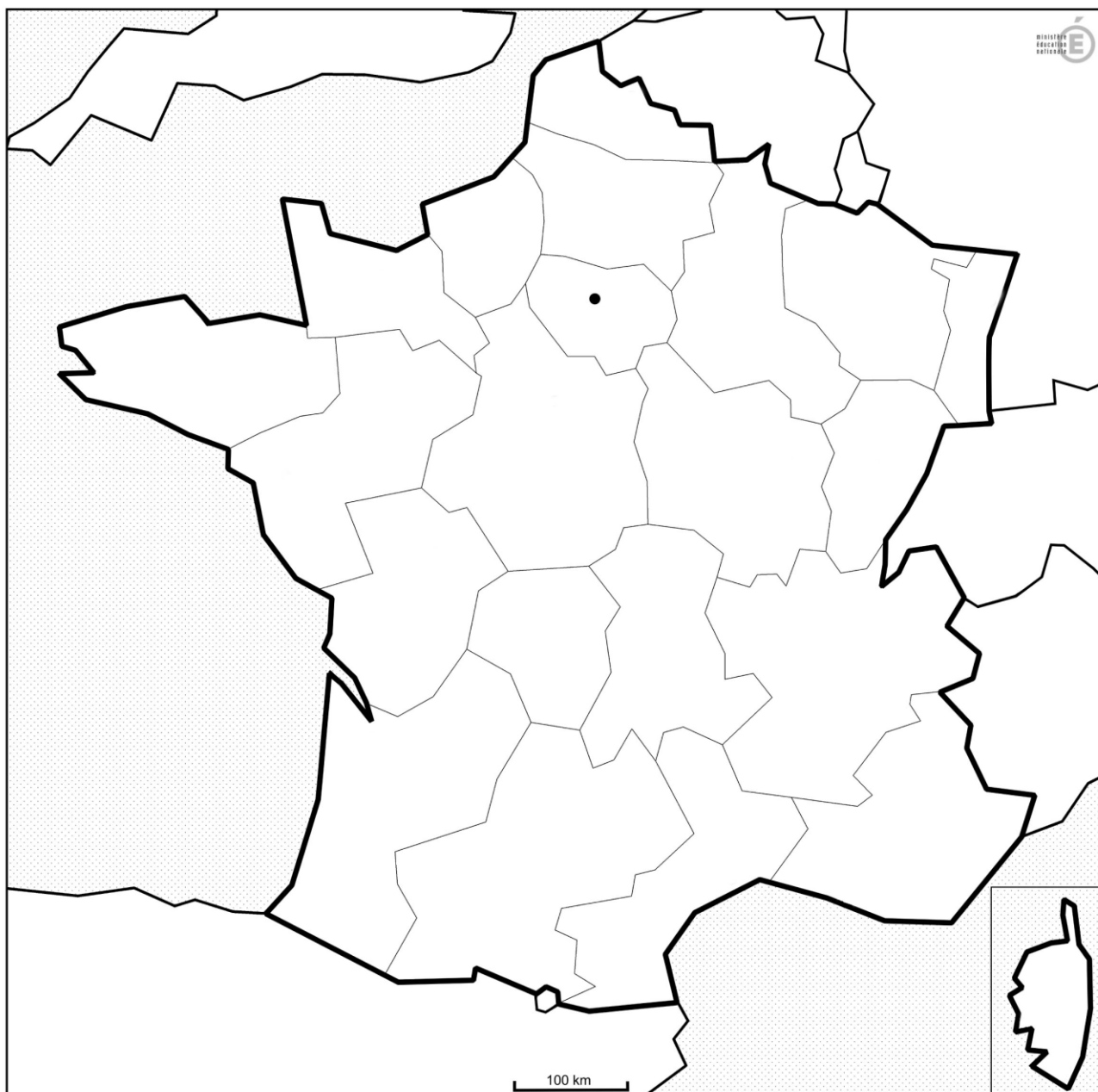
.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

- 3- Tâche cartographique : à l'aide du document, compléter la carte ci-dessous,
- nommez et identifiez, par le figuré de votre choix, une grande région touristique ;
 - complétez la légende.



Légende :



Grande région touristique



Paris :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

4- A l'aide du document, citez deux atouts de la France dans le domaine du tourisme.

-

.....

.....

-

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I. QUESTIONS (5 points)

1. Reliez les textes fondamentaux suivants à la date qui leur correspond. (1,5 points)

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen	•	•	1958
Séparation des Églises et de l'État	•	•	1789
Constitution de la Vème République	•	•	1905

2. Citez une valeur de la République française. (1 point)

.....
.....

3. Citez deux moyens d'action des syndicats dans la société française. (2 points)

-
-

4. D'après la Constitution française, qui peut décider de l'organisation d'un référendum ? (0,5 point)

.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

Le rôle des réseaux sociaux dans la vie démocratique :

C'est véritablement la campagne de 2012 qui marque le début d'une nouvelle ère dans laquelle les réseaux sociaux jouent un rôle primordial [...].

Pour les candidats, les réseaux sociaux font aujourd'hui partie intégrante de leur stratégie de campagne, ils sont devenus un outil de promotion indispensable, comme une marque qui dispose d'une page *Facebook* ou d'un compte *Twitter*.

Le nombre d'utilisateurs *Facebook* français (23 500 000) équivaut au regroupement de plus d'une dizaine de grandes villes françaises. Tout comme il serait inimaginable pour un candidat de ne pas se rendre à Paris, Lyon ou Marseille pour un meeting, il est aujourd'hui inimaginable de ne pas s'inviter dans le dialogue qui se tient sur cette plateforme sociale. Les réseaux sociaux constituent pour un parti le moyen de lutter contre les contraintes d'autres médias traditionnels comme la télévision qui limite le temps de parole par exemple. Les messages diffusés par un candidat sont *viralisés*¹ rapidement par les militants qui sont généralement très actifs sur la Toile. [...]

Pour les internautes, les réseaux sociaux représentent tout d'abord une nouvelle source d'information. Une sorte de média alternatif² marqué par l'instantanéité des réactions. Les réseaux sociaux permettent aux citoyens de vivre les élections différemment en facilitant leur engagement politique.

Source : d'après P. Matuchet, <http://www.journaldunet.com> , 11/05/2012

1 : viralisés : diffusés rapidement

2 : alternatif : différent, qui propose autre chose

1. Nommez un réseau social évoqué dans le document.

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Identifiez deux avantages des réseaux sociaux pour les candidats aux élections.

.....
.....
.....

3. Citez une utilisation des réseaux sociaux par les internautes.

.....
.....

4. À l'aide du document, identifiez deux rôles des réseaux sociaux dans la vie démocratique.

.....
.....
.....
.....
.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE